

## Note de bilan final

# Concilier mode de garde et réussite globale de l'enfant par la pratique artistique

Projet porté par  
**LE RESEAU MOM'ARTRE**



dans le cadre du dispositif



Durée de l'action soutenue :  
De Janvier 2015 à Décembre 2017

Ministère de l'éducation nationale

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)



Juin 2018

## **INTRODUCTION**

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) dans le cadre de l'appel à projets permanent lancé en 2014 sur le déploiement de projets innovants d'utilité sociale.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guident les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Sur un autre registre, le programme lancé en 2014 a eu pour vocation d'identifier, de mettre en valeur, de soutenir et de faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, portées bénévolement par des associations, des fondations, des entreprises. Programme interministériel placé sous l'égide du Président de la République, il a été animé par le ministre chargé de la jeunesse, chargé également du soutien à de la vie associative. Les projets sélectionnés ont reçu un appui financier, un accompagnement personnalisé et un label intitulé « La France s'engage ».

Pour plus d'informations sur l'évaluation du programme, vous pouvez consulter les rapports d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par les quatre équipes de recherche sélectionnées par le FEJ : Itinere Conseil sur les projets relevant du champ de « Lutte contre l'exclusion/Santé », le cabinet GESTE sur les projets portant sur « l'emploi et l'insertion », la société de conseil Planète Publique sur les projets relevant de « l'éducation et de la formation » et l'Agence PHARE sur le « Numérique » et les projets « Citoyenneté/Vie associative ».

Ces documents sont consultables sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr).

Ministère de l'Éducation nationale  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

<p><b>THÉMATIQUE :</b>  <b>Numéro du projet : LFSE_259</b></p>
<p><b>LE DISPOSITIF</b></p>
<p><b>Titre :</b> Concilier Mode de garde et réussite de l'enfant à travers la pratique artistique</p>
<p><b>Objectifs initiaux :</b>          Propositions diversifiées: prise en charge à la sortie de l'école, éducation artistique, soutien scolaire en horaire adapté pour permettre aux parents une réelle flexibilité d'organisation          Il s'agit de rendre accessibles ces propositions à un grand nombre d'enfants et à leurs parents dans plusieurs agglomérations via le développement de points d'accueil sur les territoires.          Les impacts visés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser l'accès à l'emploi et l'égalité professionnelle</li> <li>- soutenir la parentalité</li> <li>- contribuer à la lutte contre le décrochage social et scolaire des enfants</li> <li>- créer de l'emploi local pour des publics en précarité professionnelle, les artistes</li> <li>- contribuer à tisser du lien social dans les quartiers</li> </ul>
<p><b>Public(s) cible(s) :</b>          2800 nouveaux enfants entre 4 et 11 ans en direct et 10 000 enfants par diffusion de pratiques ainsi que leurs parents dont 30% de foyers monoparentaux.</p> <p>Création d'emplois sur les territoires : 60 artistes en situation professionnelle précaire, 15 directeurs de Pôle périscolaire et recrutement de 5 développeurs régionaux rattachés au réseau Môm'artre</p> <p><b>Principales actions :</b></p> <p><b>Développement de 29 nouveaux lieux d'accueil</b> sur 5 régions et environ 10 nouvelles communes auxquels s'ajoutent les antennes intégrées du réseau Môm'artre, il s'agira donc à terme de 37 à 40 lieux d'accueil partageant les mêmes pratiques pédagogiques et le même soutien aux parents sur les temps péri et extra scolaires soit 3600 à 4000 enfants susceptibles d'en bénéficier.</p> <p><b>Diffusion de l'expérience, des pratiques et des outils auprès d'acteurs périscolaires existants</b>          Objectifs 10000 enfants touchés</p>
<p><b>Territoire(s) de mise en œuvre :</b>          5 territoires          Ile De France/Provence Alpes Côte d'Azur/ Pays de la Loire/Aquitaine/Rhône Alpes</p>
<p><b>Partenaires techniques opérationnels :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) Les communes et communautés de communes</li> <li>(2) Les régions</li> <li>(3) La fondation Bettencourt</li> <li>(4) Les Caisses d'allocations familiales</li> </ol>

## **I- RAPPEL DU PROJET ET DE SES OBJECTIFS**

La Réseau Môm'artre créé des lieux d'accueil inédits de prise en charge des enfants de 4 à 11 ans après l'école, les mercredis et pendant les vacances scolaires en milieu urbain. Ce dispositif a démarré en septembre 2001 dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement. Cette initiative locale isolée s'est étendue à de nouveaux quartiers parisiens et villes en régions à partir de 2010.

Ces lieux favorisent la pratique artistique et s'adaptent aux contraintes des familles tout en assurant une mixité sociale. Il s'agit de déployer un modèle de service de proximité axé sur l'épanouissement des enfants par l'art, au profit du lien social et de la création d'emploi et d'activité pour les artistes.

Le projet a pour vocation de permettre la conciliation des temps, de favoriser l'accès à l'emploi et la formation des parents grâce à une proposition de service global et adapté, de lutter contre le décrochage social et scolaire des enfants notamment en développement des compétences comportementales transférables telles que la confiance en soi, l'autonomie et la citoyenneté et de créer du lien social dans les quartiers d'implantation.

## **II- PRINCIPALES INNOVATIONS**

Le caractère innovant du projet répond à un besoin des parents non couvert ou mal satisfait, par une approche globale: de la sortie de l'école à 16H30 (40 écoles desservies chaque jour) jusqu'à l'arrivée des parents, même tardive avec une fermeture à 20H. C'est un mode de garde qui intègre la dimension d'éducation et de développement de l'enfant. La proposition de l'association s'inscrit en complémentarité des services des collectivités en tenant compte de la diversité des organisations et crée ainsi un écosystème autour de l'éducation et du soutien à la parentalité.

La proposition éducative a évolué : le réseau Mom'artre a déployé son offre de service dans de nouveaux lieux d'accueil tels que des équipements culturels, un musée, un centre commercial et une gare et à destination de nouvelles tranches d'âge (dernière section de maternelle, élèves de sixième et de cinquième des collèges).

## **III- CARACTERISTIQUES DU PUBLIC TOUCHE PAR LE PROJET**

Les bénéficiaires directs de ce dispositif sont :

Les parents des agglomérations : les familles urbaines sont historiquement le cœur de cible de l'association. Le réseau Môm'artre a pour projet de s'implanter dans les marais de Camargue et de mettre en œuvre son programme d'accès à l'art pour les familles des villages isolés en milieu rural.

L'association cible plus particulièrement les foyers monoparentaux et les familles fragilisées (logements précaires, isolement, surendettement, en situation de retour à l'emploi). La mixité sociale est recherchée afin de créer de véritables solidarités de quartier et des effets d'entraînement positifs.

Les enfants de 4/11 ans (et quelques collégiens), plus particulièrement ceux ayant peu ou pas accès à la pratique artistique mais aussi les enfants montrant des signes de décrochage scolaire et ou/social quel que soit leur contexte familial et les enfants en situation de précarité (1 enfant sur 5 à Paris et à Lyon, 1 enfants sur 3 en région PACA vivent sous le seuil de pauvreté).

Les jeunes et les artistes : le réseau Môm'artre recrute, forme et fait intervenir sur ses projets des jeunes (principalement résidant sur les quartiers d'intervention). ayant des parcours interrompus ou inachevés ainsi que des jeunes artistes en situation de précarité professionnelle et des animateurs et personnels des municipalités.

#### **IV- PRINCIPALES ACTIONS MISES EN ŒUVRE**

De 2015 à 2017, L'association a fait évoluer le périmètre de son développement au niveau national. Le premier axe de déploiement s'est caractérisé par l'ouverture de nouveaux lieux. : Dix lieux d'accueil ont ouvert en 3 ans. Môm'artre est implanté sur les régions des Pays de la Loire, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et d'Île de France. Le réseau Môm'artre a pour projet de s'implanter en Aquitaine dans les prochains mois. Au total ces lieux accueillent plus de 2 130 enfants par an.

En parallèle de ces lieux d'accueil et afin de renforcer leurs impacts envers les enfants, les parents et les artistes, l'association a diversifié ses activités.

**Sur le volet « diffusion des pratiques »,** le réseau a obtenu de nouveaux marchés via les Temps d'activités périscolaires. Il est présent dans 52 écoles (25 au début du dispositif) et touche 4100 enfants depuis la rentrée de Septembre 2017

**Sur le volet « Formation »:** Le réseau môm'artre a formé 1 500 stagiaires dont 1000 au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur « artistique et citoyen », les 3/4 des jeunes participants sont orientés par les dispositifs d'accompagnement à l'emploi (pôle emploi, les missions locales, l'école de la seconde chance, l'institut télémaque, simplon...). 550 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ont bénéficié également d'une formation axée sur la pratique des arts et la pédagogie par les arts.

#### **V- RESULTATS ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS**

Depuis le déploiement, le réseau Môm'Artre touche 1 129 enfants supplémentaires présents dans ses lieux d'accueil, soit 2130 enfants au total présents sur les antennes et 4970 enfants sur les écoles soit un total de 7100 enfants bénéficiaires âgés de 4 à 12 ans. A cela s'ajoute les 1500 animateurs et agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) formés

La structure a consolidé ses formations avec de nouvelles prestations pour les personnels de la petite enfance pour renforcer l'éducation artistique dès le plus jeune âge notamment avec le développement l'expérimentation d'une offre Môm'artre pour les cm2, 6ème et 5ème sur le temps des mercredis et des vacances, basées sur le montage de projets de quartier avec des artistes et faciliter le passage au collège.

L'équipe nationale a modélisé l'ensemble de ses pratiques, de ses méthodes et de ses outils dans la perspective de transfert de savoirs et de compétences vers d'autres communes Elle a défini un mode de transmission vers de nouveaux acteurs de quartier. La "modélisation" intègre la démarche de formation aux collectivités, les facteurs clés de l'implantation, le recrutement et le parcours professionnalisant des équipes d'animation, la transmission d'outils, les modèles de gouvernance, la mise en réseau des artistes, la mesure des indicateurs de résultat et d'impact, la démarche qualité et la diffusion d'un modèle économique hybride adapté au fonctionnement de centres de loisirs. Cette mallette pédagogique est partagée et accessible aussi en ligne par tous les centres de loisirs via le déploiement d'une plateforme numérique. Le transfert d'expérience peut ainsi s'opérer par de l'accompagnement, du transfert de méthode et d'outils, par la formation en présentiel ou à distance grâce au numérique.

Les évaluations menées indiquent que le dispositif a eu des effets favorables sur les publics cibles. La structure a développé de l'activité, de l'emploi et de la formation pour les jeunes et les artistes en situation de fragilité. L'employabilité des familles fragilisées est renforcée : la solution proposée permet de mieux concilier travail et famille. Enfin, la pratique de l'art et la pédagogie par l'art favorise la créativité, l'ouverture culturelle et la capacité au « vivre-ensemble ».



**Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse**

Ministère de l'Éducation nationale  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)